

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

A Besançon, le

18 SEP. 2018

Service Biodiversité Eau Patrimoine
Département Biodiversité

Le Directeur Régional

Pôle Connaissance Gestion

Nos réf. : D2018 895
Vos réf. :

Affaire suivie par : Isabelle Moussin
isabelle.moussin@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 03.81.21.68.14 – Fax : 03.81.21.69.99

ARRIVÉE LE :
01 OCT. 2018
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

Objet : Communication sur l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique en Bourgogne-Franche-Comté
PJ : plaquette de présentation régionale

Madame, Monsieur,

Précurseur au niveau européen dans la connaissance de la biodiversité, l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) est un programme de connaissance lancé en 1982 par le ministère de l'environnement.

Outil d'inventaire de la connaissance à sa création, le programme ZNIEFF est devenu un élément d'aide à la décision des politiques que vous menez. Il est aussi une base de connaissance indispensable à toutes les réflexions préalables, qu'il s'agisse de projets d'aménagement ou de démarches de planification comme les trames verte et bleue.

J'ai le plaisir de mettre à votre disposition la plaquette de communication sur les ZNIEFF de Bourgogne-Franche-Comté. Ce support a vocation à présenter les ZNIEFF au grand public. Il est également un memento des principaux liens pour trouver de l'information sur les ZNIEFF. Vous pourrez retrouver une version PDF de cette plaquette sur le site internet de la DREAL : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/zone-naturelle-d-interet-ecologique-faunistique-et-r805.html>.

Je vous invite à diffuser largement ce lien et ce document au sein de vos services notamment aux services instructeurs (urbanisme, évaluation environnementale...).

Chaque zone répertoriée est qualifiée par une carte et une fiche descriptive rassemblant des données (flore, faune et habitats naturels), une description, une appréciation de l'état de conservation et des conseils de gestion.

La DREAL est en charge de cet inventaire. Elle s'appuie sur les compétences de la Société d'histoire naturelle d'Autun pour le territoire de l'ancienne région Bourgogne. Cet inventaire, validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel puis le Muséum national d'histoire naturelle, était auparavant mis à jour d'un bloc tous les 15 ans. Dorénavant, cette mise à jour se fera en continu avec des validations partielles annuelles afin de toujours disposer des données les plus récentes sur les espèces et les milieux et de contours cohérents. Je vous propose donc de consulter l'ensemble de ces données actualisées sous le lien : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/information-geographique-r2245.html>.

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Tél. : 33 (0) 3 81 21 67 00 – fax : 33 (0) 3 81 21 69 99

TEMIS, 17 E rue Alain Savary, BP 1269, 25005 BESANCON CEDEX
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Cet inventaire fait également l'objet d'une démarche participative avec la possibilité de contributions locales permettant d'apporter de nouvelles données d'espèces ou d'habitats naturels via des bordereaux de saisie à disposition sur le site internet de la DREAL : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/au-niveau-de-la-methodologie-a2258.html>.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette plaquette aux services en charge de l'environnement et de l'instruction de dossiers (urbanisme, évaluation environnementale notamment).

Le service Biodiversité, Eau, Patrimoine de la DREAL et moi-même restons à votre disposition pour toute information que vous jugeriez nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Faw Le Directeur Régional


Le Directeur Régional,

Florence LAUBIER